

DOSSIER

Les chiffres de l'agriculture biologique en Grand Est fin 2018

page 6

PORTRAIT DU MOIS

Rencontre avec Philippe et Quentin BOILEAU et Guillaume LOMBART, éleveurs de Normandes à Nouart (08)

page 10

PAMBIO UNE ÉPICERIE

ANIMÉE

page 3

AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET BIODIVERSITÉ

page 4

DU MAÏS ET DES ÉLEVEURS LAITIERS BIO...

page 12

SILO DE VÉZELISE (54) : UN OUTIL ADAPTÉ AU BIO

page 14

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

- PAMbio une épicerie animée... p. 3

NOTRE RÉSEAU

- Pas de tomates bio avant le muguet ! p. 4
- Agriculture biologique et biodiversité p. 5

DOSSIER

- Les chiffres de l'agriculture biologique en Grand Est fin 2018... p. 6

PORTRAIT

- Rencontre avec Philippe et Quentin BOILEAU et Guillaume LOMBART, éleveurs de Normandes à Nouart (08) p. 10

TECHNIQUE ET FILIÈRES

- Du maïs et des éleveurs laitiers bio... p.12
- Évolutions réglementaires sur l'usage des matières organiques en AB. p.13
- Silo de Vézelize (54) : un outil adapté au bio p.14

ANNONCES p. 15

AGENDA p. 16



Eric BOON
Président du GAB88
et administrateur Bio
en Grand Est

EDITORIAL

Et un pondoir à 12.000 poules et un autre à 24.000 – en Bio, à la limite, à la dernière limite de la réglementation Bio –

Et encore une suite de projets similaires dans notre Grande Région.

Nous, qui avons développé et voulu développer l'AB nous voilà peut être dépassés par ces opportunités purement économiques qu'offre l'augmentation de la demande en produits agricoles Bio.

Sommes-nous vraiment dépassés ? – NON

A nous de réagir, de faire comprendre que l'AB nous appartient parce que nous en sommes les fondateurs mais aussi les régulateurs nécessaires.

Nous ne pouvons être « usurpés, volés » de tout ce travail fourni par tant de décennies.

Bien sûr, il faut mettre en évidence la cohérence qu'offre notre vision de l'AB.

Mais, seuls, nous n'y arriverons pas. Nous devons nous appuyer sur l'ensemble des associations citoyennes qui militent pour tant de choses qui nous intéressent aussi ; des associations environnementales, sociétales, médicales, culturelles, économiques, etc.

Dans ces associations, les moyens, le discours, les méthodes, les approches sont différentes, mais l'objectif reste le même.

C'est dans ce but que le GAB88 avec Bio en Grand Est, établissent les 12 et 13 octobre à Docelles (88) une grande fête – FESTI BIO- en collaboration avec toutes ces associations partenaires.

Cette grande fête est destinée au grand public mais aussi au monde agricole.

J'invite un maximum de producteurs, et à tous, à y participer.

Ce sera un moment important dans notre détermination à valoriser une Bio cohérente dans le Grand Est.



• **Bio en Grand Est** •

Bio en Grand Est - Site de Laxou
Siège Social
Les Provinces, espace Picardie - Entrée 1
54 520 LAXOU
Tel. 03 83 98 49 20

MENTIONS LÉGALES

Directeur de publication : Julien SCHARSCH
Co-rédacteurs en chef : Nadine PIBOULE et Sébastien DUSOIR
Crédit Photos : Bio en Grand Est
Impression : SharePrint
Publication gratuite
Réalisé avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, du Conseil Régional Grand Est et de la DRAAF
Numéro : 20 - juillet 2019
ISSN : 2558-7668

NOUS CONTACTER :
com.biograndest@gmail.com

PAMBIO UNE ÉPICERIE ANIMÉE

De plus en plus de consommateurs se préoccupent de l'origine et du mode de production des produits qu'ils achètent. Ils sont également de plus en plus nombreux à devenir des consommateurs et à s'engager dans des projets concrets pour valoriser les productions locales. Découvrons le projet PAMbio.

Pouvez-vous nous présenter le projet PAMbio qui va ouvrir prochainement à Pont-à-Mousson.

Ce sera un magasin de produits bio et écologiques autant que possible locaux et proposés en vrac. Il y aura aussi un espace bar convivial avec une programmation d'ateliers, d'animations, de rencontres...

C'est une initiative citoyenne et collective au service des habitants désireux de valoriser les productions locales d'agriculteurs, contribuer à la transition citoyenne et au renforcement du lien social. Aujourd'hui PAMbio est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif qui fédère 160 personnes : des consommateurs, des associations, des producteurs.

Où en êtes-vous de la recherche de fournisseurs ?

Une offre conséquente a déjà pu être recensée en produits bio locaux. Plus de 50 producteurs ou transformateurs lorrains ont déjà répondu favorablement pour fournir le magasin. Nous recherchons encore des maraîchers, des producteurs de produits carnés et laitiers pour élargir et pérenniser notre offre. Nous souhaitons travailler en direct avec les agriculteurs afin de leur apporter une rémunération juste et proposer des prix justes à leurs clients, qui viendront de tout le bassin de vie de Pont à Mousson.

Le projet PAMbio ne s'arrête pas là il me semble ?

Le collectif porte également l'idée que chacun doit pouvoir être accompagné durablement dans le changement de ses habitudes de consommation, en particulier sur le plan alimentaire. PAMbio proposera un tiers-lieu qui permettra d'organiser des rencontres pour permettre le partage de connaissances et de compétences, favoriser le lien social. Le tiers lieu sera animé par les coopérateurs bénévoles. Il s'agit aussi d'inventer et de mettre en œuvre un lieu d'échanges et de partages pour apprendre à se tourner vers des modes de consommation plus respectueux de l'humain et de l'environnement.

Contact PAMbio :

Sophie LUPUS au 06 81 24 49 40 / bienvenue@pambio.fr



Nadine PIBOULE
nadine.piboule@biograndest.org

BRÈVES

BIONUTRINET :

Le 21 juin dernier a eu lieu à Paris le séminaire BioNutriNet organisé par



Solagro. Les résultats de cette étude BioNutriNet montrent qu'un régime bio a des effets positifs sur la santé et sur l'environnement : en diminuant l'émission de GES (-37%), la demande en énergie et l'occupation des terres (-23%).

En introduction, le Pr S. Hercberg, président du Programme National Nutrition Santé (PNNS), a présenté le PNNS 4 (2019) qui recommande une alimentation riche en produits végétaux bio. L'après-midi, des acteurs de la transition agricole et alimentaire ont été invités à commenter les résultats de l'étude lors de tables rondes : Interbev, Bonduelle, Biocoop, Fleury-Michon, Parcs Régionaux Naturels, Eau du bassin rennais.



Emmanuelle FOLLIN
emmanuelle.follin@biograndest.org



BRÈVES

**RETOUR ET DÉPART
À BIO EN GRAND EST**

Après 10 mois passé sur le banc de l'école pour obtenir une licence Pro « communication publique et outils numériques », me voilà de retour dans le réseau.



Je me concentre désormais à temps plein sur la communication quelle soit à destination des professionnels ou du grand public. Je mettrai ainsi à profit tout ce que j'ai appris.

Matthieu BURGAUD, qui a assuré la mission en mon absence, a terminé son contrat à Bio en Grand Est. Il vogue vers de nouveaux projets professionnels.



Nadine PIBOULE
nadine.piboule@biograndest.org

**BOURSE D'ÉCHANGE : UN OUTIL À
VOTRE SERVICE**

Depuis plusieurs années, le réseau met à disposition des producteurs bio une bourse d'échange en ligne. Vous êtes à la recherche ou vous avez à vendre des fourrages bio, des céréales et/ou des animaux, vous recherchez un repreneur, un emploi, un stage ? La bourse d'échange est là pour vous aider. En plus d'être disponible en ligne, nous nous appuyons sur cet outil pour les petites annonces dans les Lettres AB !

Comment faire ? Il vous suffit de contacter un chargé de mission du réseau Bio en Grand Est qui se chargera de la mise en ligne.

Consultez la bourse d'échange :

https://cutt.ly/BioGrandEst_boursedechange



Nadine PIBOULE
nadine.piboule@biograndest.org

PAS DE TOMATES BIO AVANT LE MUGUET !

Après deux mois de campagne contre le chauffage des serres en agriculture biologique menée par la FNAB, le Réseau Action Climat, la Fondation Nicolas Hulot et Greenpeace France, un premier encadrement sur le chauffage des serres biologiques a été voté en France. Retour sur une mobilisation large et sur les principales avancées contre « l'industrialisation » de l'agriculture biologique.

DES TOMATES BIO FRANÇAISES EN HIVER : UN NON-SENS !

Depuis quelques mois, des projets de conversion de serres chauffées en bio ont été signalés au sein du réseau FNAB. Avec à terme sur les étals français des légumes bio d'été en plein mois de mars : une aberration gustative, agronomique et environnemental.

En effet, 100 tonnes de tomates sous serres chauffées, c'est l'équivalent de 220 tonnes de CO₂ émises, soit l'équivalent 3 millions de kilomètres en ville en Twingo soit 75 fois le tour de la Terre. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes. Et ce d'autant plus que le cahier des charges européens de l'agriculture biologique stipule que les cycles naturels des cultures doivent être respectés. « Bio origine France doit rimer avec qualité, c'est le pari que font les paysans et paysannes du réseau FNAB » a déclaré Jean-Paul Gabillard, secrétaire national légumes à la FNAB. Pourtant, autour de la table des négociations au Comité Nationale de l'Agriculture Biologique, tout le monde ne partage pas cet avis.

UNE LARGE MOBILISATION

80 000 signataires, 70 chefs cuisiniers de tous horizons dont le chef engagé et triplement étoilé Olivier Roellinger, 20 associations, 100 parlementaires, ont lancé un véritable cri du cœur au ministre de l'agriculture Didier Guillaume contre l'« industrialisation » de l'agriculture biologique en rejoignant la pétition citoyenne « Non aux serres chauffées en agriculture biologique ».

UN PREMIER ENCADREMENT

Avec 22 voix pour et 15 voix contre, le CNAB a voté un premier encadrement du chauffage pour les serres biologiques en France. Si ce compromis, proposé par le ministère de l'agriculture et soutenu par la FNAB, n'interdit pas totalement le recours au chauffage en bio, il le limite très fortement. En effet, les fruits et légumes bio d'été cultivés sous serres chauffées ne pourront pas être commercialisés avant le 1er mai de chaque année. De plus, dès le 1er janvier 2020 tous les nouveaux projets de serres chauffées bio devront avoir recours à 100% d'énergies renouvelables, toutes les serres qui chauffent aujourd'hui devront passer en 100% renouvelables d'ici 2025. « Ça signifie que pour un légume comme le concombre, on est dans la saison et donc il n'y aura plus besoin de chauffage, c'est le second légume cultivé sous serre chauffée. Pour la tomate ou le poivron il y aura encore un peu de chauffage mais ça va diviser par deux la consommation d'énergie et imposer le tout renouvelable » explique Jean-Paul Gabillard, producteur de légumes en Bretagne et secrétaire national légumes à la FNAB.



FNAB



AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET BIODIVERSITÉ :

L'agriculture biologique est favorable à la biodiversité. La Fédération nationale d'agriculture biologique et Bio en Grand Est ont organisé un colloque le 11 juillet 2019 visant à identifier les leviers que les collectivités peuvent actionner pour maximiser les impacts favorables de l'agriculture biologique sur la biodiversité.

DEUX SUJETS QUI FONT LA PAIRE

Devant plus de 90 participants, Julien Scharsch introduit la journée en évoquant deux sujets forts : d'un côté le développement de l'agriculture biologique qui répond à de nombreux enjeux agricoles et sociétaux et de l'autre la nécessité de contrebalancer l'érosion de la biodiversité. Vis-à-vis de la préservation de la biodiversité, « l'agriculture biologique doit s'inscrire dans une démarche de progrès » précise Julien. Pascale Gaillot, vice-présidente la Région Grand Est, rappelle l'engagement fort de la Région, au côté de l'État et les agences de l'eau, au déploiement des actions d'aménagements favorables à la biodiversité dans le cadre des appels à projet Trame Verte et Bleue.

L'AGRICULTURE PEUT PROPOSER DES SOLUTIONS

« Nos mesures des populations d'oiseaux, qui sont un très bon indicateur de la biodiversité, montre que les espèces des milieux agricoles sont en fort déclin, avec des causes multiples », affirme Alexandre Gonçalves, chargé de mission LPO Grand Est. Ce constat ne doit pas faire perdre de vue que l'agriculture n'a pas de que des effets néfastes sur la biodiversité. Pour progresser, il serait idéal de combiner l'agriculture biologique, l'agriculture de conservation et l'agroforesterie. », estime Christian Bockstaller, ingénieur de recherche à l'INRA de Colmar. Pour préserver la biodiversité, l'agriculture bio est une bonne solution, à la fois grâce à son cahier des charges mais aussi par la recherche permanente d'amélioration au sein de son réseau.



Christophe RINGEISEN
christophe.ringeisen@biograndest.org

AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET BIODIVERSITÉ : QUE SAIT-ON ?

On trouve en moyenne 30% d'espèces en plus et 50% d'individus dans les parcelles en agriculture biologique. Différentes raisons expliquent ces résultats :

- Des pratiques spécifiques : par l'interdiction des pesticides et engrais de synthèse qui ont un effet sévère sur la biodiversité. L'utilisation de matière organique a un impact bénéfique sur l'activité biologique du sol.
- Des pratiques plus fréquentes dans les fermes bio mais non spécifiques : des rotations culturales plus longues et diversifiées, des infrastructures écologiques plus présentes, biodiversité cultivée et élevée.

Des projets sont menés pour aller plus loin sur les infrastructures paysagères mais aussi sur la préservation d'auxiliaires, la biodiversité des sols, la biodiversité cultivée et élevée ou l'installation de paysans sur des zones à fort enjeu biodiversité.



BRÈVES

RÉALISATION DU GUIDE BIO ÉDITION ALSACE : INSCRIVEZ-VOUS !

Vous êtes un producteur bio, un magasin spécialisé, une boulangerie, un brasseur, un restaurateur ou autre transformateur bio en Alsace ?

Vous avez jusqu'au 30 septembre pour vous inscrire afin de figurer dans le guide Bio édition Alsace.

Pour aider les consommateurs à trouver des produits bio locaux et pour vous aider à vous faire connaître, Bio en Grand Est va éditer le guide Manger Bio En Grand Est, édition Alsace. Ce document est destiné aux consommateurs qui souhaitent acheter des produits biologiques locaux. Il recense à la fois les producteurs en vente directe, les magasins spécialisés, les restaurants, les transformateurs proposant de la vente directe.

Distribué gratuitement lors d'événements mais aussi via des offices de tourisme, cet outil est un indispensable pour les opérateurs privilégiant les circuits courts !

Accéder au formulaire d'inscription :

<https://forms.gle/vwmXSPafpetXTCb9>



Nadine PIBOULE
nadine.piboule@biograndest.org



LES CHIFFRES DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN GRAND EST FIN 2018

Notre brochure « La production biologique en Grand Est en 2018 » va paraître début septembre. Les données sont issues de l'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique (ORAB). L'ORAB réunit les partenaires État, Région, Agence Bio, Chambre d'Agriculture Grand Est et Bio en Grand Est. Les informations sur l'agriculture biologique proviennent en partie de l'Agence Bio et sont complétées par les contributions locales des chambres d'agriculture et de Bio en Grand Est. Ce dossier déroule les principaux chiffres, ainsi que les dynamiques de conversion en 2018 en Grand Est.

UNE MULTIPLICATION PAR 2,8 DES SURFACES BIO EN 10 ANS

L'infographie ci-dessous synthétise les chiffres de la production biologique en Grand Est fin 2018. On dénombre 2 534 fermes engagées en bio, soit 5,6% du total des exploitations agricoles en Grand Est. Ces fermes mènent 148 528 ha en bio, soit 4,9% de la SAU totale en grand Est. Les surfaces menées en bio regroupent ici des parcelles encore en période de conversion et des parcelles ayant terminé leur période de conversion. Malgré une belle augmentation des surfaces en 10 ans, la région Grand Est se place seulement en 9e position des régions de France avec ses 4,9% de surfaces bio dans la SAU totale, soit sous la moyenne française située à 7,55% et ayant bien remonté ces dernières années.



148 528 ha conduits en bio
4,9 % des surfaces agricoles utiles



2 534 fermes
+ 14 % par rapport à 2017
7^{ème} région française



452 ateliers bovins viande
16 641 vaches allaitantes (VA)

389 ateliers
En bovins lait

22 895 vaches laitières (VL)



581 viticulteurs
3 987 hectares



95 212 hectares de fourrages bio



55 fermes
2 640 chèvres



41 éleveurs de poulets de chair
360 000 poulets



94 éleveurs de poules pondeuses
570 000 poules



1 048 fermes produisent des Grandes Cultures bio
43 883 ha
2,5 % des surfaces d'Alsace en céréales bio



493 fermes cultivent des légumes bio
sur 1 475 hectares

59 apiculteurs

11 189 ruches



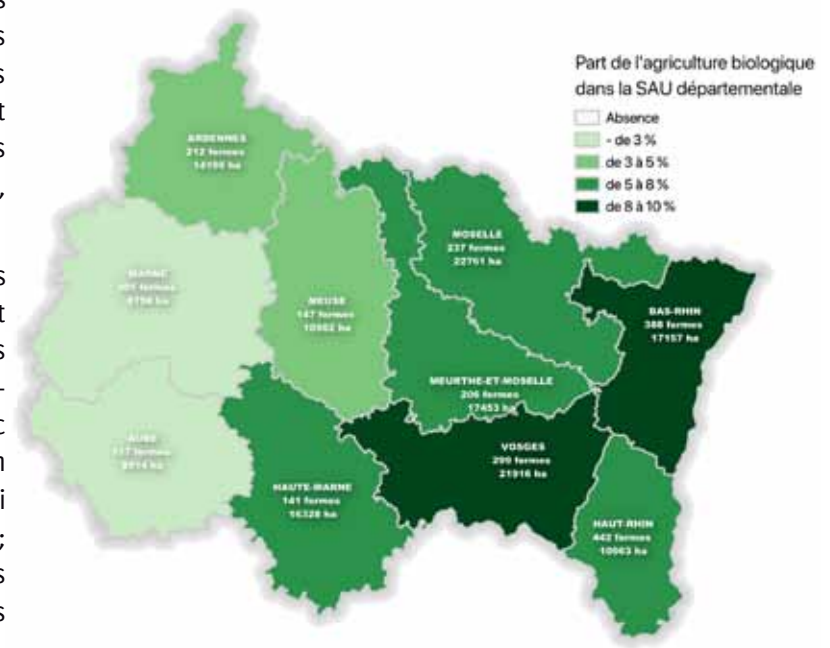
453 fermes produisent des fruits bio
sur 1 320 hectares



L'infographie ci-contre détaille les surfaces, nombres de fermes et cheptels selon les différents secteurs de production. Pour chaque secteur, le nombre de fermes indiqué ne correspond pas aux seules fermes ayant cette production en orientation principale, mais bien au nombre de fermes ayant un atelier dans ce secteur. Ainsi, une ferme qui produit des légumes et des fruits sera bien comptabilisée à la fois dans les 493 fermes produisant des légumes et dans les 453 fermes produisant des fruits. Le graphe ci-dessous permet de visualiser différemment la répartition des surfaces par productions : 64% des surfaces bio sont emblavées en fourrages, comprenant les prairies permanentes, mais également les prairies temporaires dont la luzerne ou encore le maïs fourrage; 29% des surfaces bio sont en céréales et oléo-protéagineux; les autres productions sont très minoritaires en terme de surfaces (légumes, fruits, etc), mais pas en nombre de fermes.

La carte détaille les chiffres des surfaces menées en bio selon les départements. Le dégradé de vert classe les départements selon leur part de surfaces bio dans la SAU totale et révèle un gradient est-ouest. Les Vosges sont en haut du palmarès avec 9,9% des surfaces en bio et la Marne arrive en fin de classement avec 1,6%. C'est la Moselle qui présente la plus grande surface bio avec 22 761 ha; et les départements alsaciens qui recensent le plus grand nombre de fermes bio avec 388 fermes dans le Bas-Rhin et 442 fermes dans le Haut-Rhin.

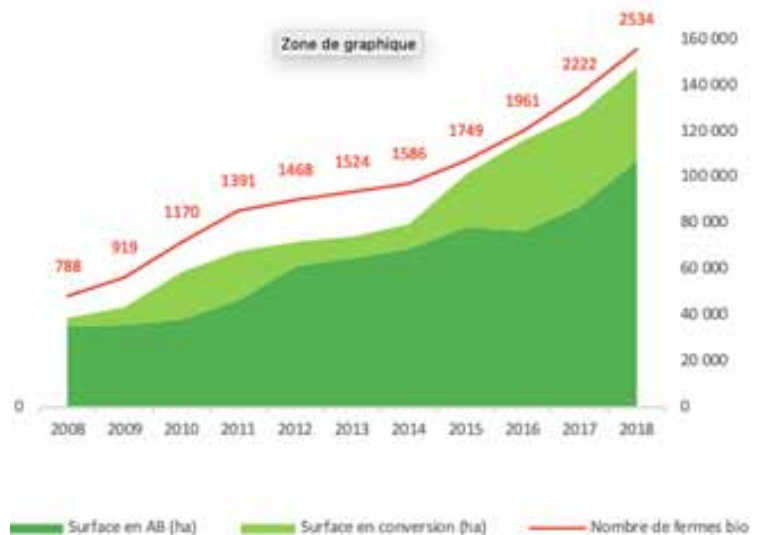
Surface des différentes productions (en ha)



UNE ANNÉE 2018 RECORD

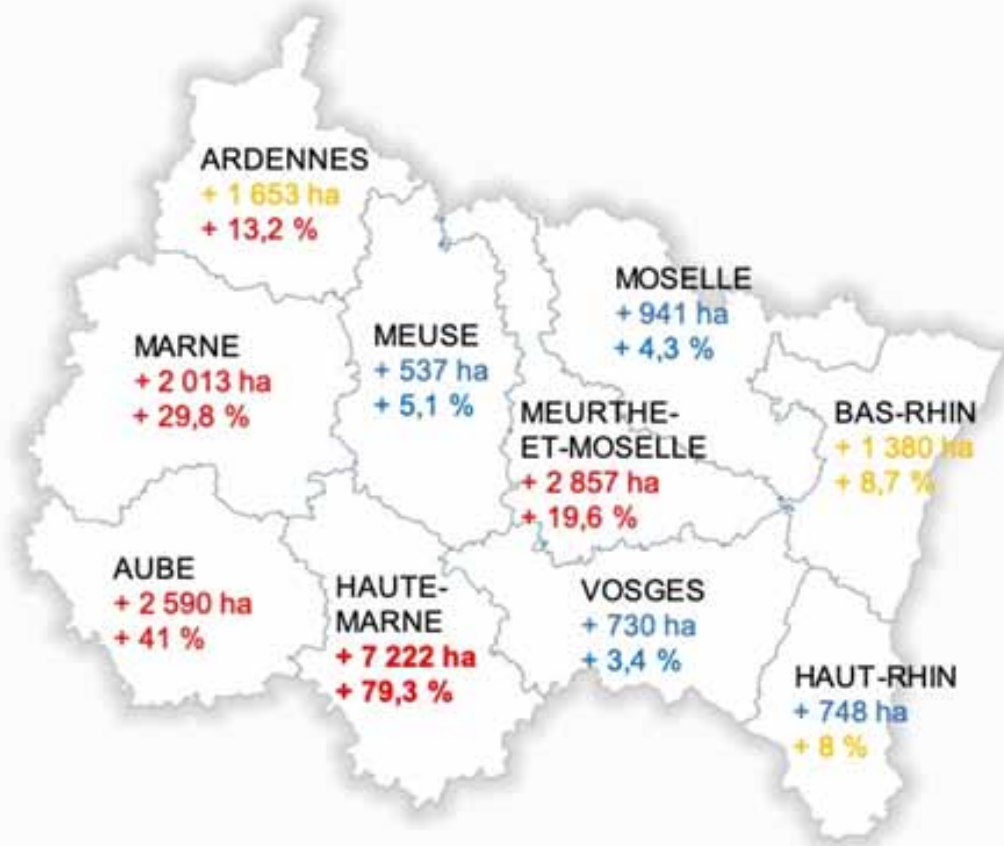
Le graphe ci-contre retrace l'évolution du nombre de fermes bio depuis 10 ans : la courbe rouge indique un passage de 788 fermes à 2 534, soit une multiplication par 3,2. L'évolution des surfaces menées en bio est représentée par les aires en vert : vert clair pour les parcelles encore en 1^{er}, 2^e ou 3^e année de conversion et vert foncé pour les parcelles ayant terminé leur période de conversion. On remarque ainsi une dynamique accrue des conversions à partir de 2014, en nombre de fermes et en surfaces engagées. Dans le détail des productions, la hausse des surfaces menée en bio depuis cette date est principalement due aux productions de fourrages et de grandes cultures : les surfaces en grandes cultures bio ont été multipliées

Évolution du nombre de fermes et des surfaces bio



par 3, passant de 14 720 ha en 2014 à 43 883 ha en 2018; les surfaces en fourrages bio ont été multipliées par 1,7, passant de 56 577 ha en 2014 à 95 212 ha en 2018.

La dynamique des conversions a été particulièrement soutenue en 2018, avec 312 nouvelles fermes et 20 671 nouveaux hectares engagés en bio, soit une croissance en surfaces bio de +16% . Toutes les filières sont concernées, mais c'est surtout en productions végétales qu'il y a eu le plus de nouveaux engagements de fermes bio et tout particulièrement en céréales (110) et viticulture (86 nouveaux producteurs). Des engagements ont également eu lieu en fruits et légumes (37) et plantes aromatiques et médicinales (3). La carte ci-dessous détaille les dynamiques de conversion selon les départements en indiquant à chaque fois les nouvelles surfaces engagées en 2018, ainsi que la croissance des surfaces menées en bio que cela représente dans le département. Exceptés la Moselle et les Vosges, qui présentent respectivement 4,3% et 3,4% de croissance de leurs surfaces menées en bio, on remarque que tous les autres départements ont une croissance supérieure à 5%. Les départements des Ardennes, Marne, Aube et Haute-Marne, historiquement moins développés en bio, présentent des croissances très positives dépassant les 10%, accompagnés par la Meurthe et Moselle. On note enfin la dynamique impressionnante en Haute-Marne, principalement sur des productions en grandes cultures, avec 7 222 nouveaux hectares engagés, entraînant une croissance de + 79% des surfaces menées en bio.



UNE ENQUÊTE SUR VOS CHIFFRES À VENIR

Pour conforter, compléter et détailler les chiffres fournis par l'Agence Bio au sein de notre Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique, Bio en Grand Est s'est doté d'une nouvelle base de données avec le soutien de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse. Cette base de données sera remplie à la fois par les producteurs et par les conseillers. D'ici fin 2019, des codes d'accès à votre espace personnel vous seront envoyés par email ou par courrier. Vous serez invités à renseigner des informations portant sur votre système de production : SAU, types de production, surfaces par production, cheptels, circuits commerciaux, etc. Par la suite, vous n'aurez plus qu'à actualiser vos données chaque année.

Cette base de données nous permet également de recenser les producteurs conventionnels qui sont accompagnés dans leur réflexion pour passer en bio. Dans la moitié des départements, les conseillers de Bio en Grand Est et des chambres d'agriculture accompagnent de façon concertée les candidats à la bio au sein de pôles conversion bio. Parfois en binôme, parfois en se répartissant les dossiers de conversion. La mise en commun de nos informations permet de renseigner la base de données.

Le bon renseignement de la base de données nous permettra de mieux suivre les intérêts des producteurs bio en Grand Est. Elle nous permet d'estimer les besoins en enveloppes pour les aides à la conversion ; de renseigner les pouvoirs publics qui subventionnent le développement de l'agriculture biologique sur son évolution, comme les départements, la Région, l'Etat ou les agences de l'eau. La base de données permet d'extraire des données bio à l'échelle de territoires précis et de s'intégrer ainsi plus facilement dans les divers projets de développement des territoires, comme les Projets Alimentaires Territoriaux, les Plans Climats, les schémas de gestion des masses d'eau, les plans d'action pour réduire les pollutions diffuses autour des captages en eau potable dégradés, etc. La base de données sera également adaptée au suivi des installations en bio, dont les installations hors cadre familial, et des transmissions de fermes bio, en particulier sans repreneurs. Le recensement exhaustif de toutes vos productions bio, même lorsqu'il s'agit d'ateliers secondaires de plantes aromatiques, fruits, petits fruits, petits élevages, etc, nous permettra de bien vous tenir au courant des actions concernant vos productions : formations, journées techniques, réunions de construction de filières. Pour les producteurs en vente directe, une connexion directe avec notre future application « Bon plan bio.fr » permettra au consommateur branché sur son téléphone de trouver autour de chez lui les marchés, paniers, magasins spécialisés et points de vente à la ferme bio. Cet outil est déjà utilisé en Bretagne et Pays de Loire. La recherche pourra se faire par produit, territoire, nom du producteur. Nous travaillons encore sur son développement et planifions sa sortie pour début 2020. La base de données nous permettra aussi de suivre les arrêts des activités bio, leurs raisons et de pouvoir ainsi mieux répondre aux questions récurrentes sur ce sujet : certains arrêts enregistrés par l'Agence Bio trouvent par exemple leur explication dans la fusion de 2 fermes bio en une seule structure et ne résultant pas pour autant de perte de surfaces en bio.



Retrouvez l'Observatoire de la Bio en Région Grand Est -chiffres 2018- sur notre nouveau site internet : www.biograndest.org.



Hélène CLERC

helene.clerc@biograndest.org

Frédéric DUCASTEL

frederic.ducastel@biograndest.org



RENCONTRE AVEC PHILLIPE ET QUENTIN BOILEAU ET GUILLAUME LOMBART, ÉLEVEURS DE NORMANDES À NOUART (08)

HISTORIQUE

PB : Je me suis installé en 1990 en GAEC avec mon père sur 90 ha et 40 vaches laitières. Nous avons ensuite cédé 30 ha trop éloignés de la ferme pour en reprendre 60 sur place. Mon père est parti à la retraite en 1993 et avec ma femme nous sommes repassés en EARL. En 2010, nous avons commencé une conversion simultanée de la ferme. Cette année avec l'installation de mon fils Quentin et de mon apprenti Guillaume Lombart en GAEC avec moi nous avons repris 104 ha et 40 vaches allaitantes limousines et commencé leur conversion.

POURQUOI AVOIR FAIT LE CHOIX DU BIO ?

PB : La première raison était la recherche d'autonomie, ne plus avoir d'achats ou le moins possible. Ensuite, l'utilisation de produits phytosanitaires me questionnait depuis mon installation, je savais que c'était dangereux pour nous et l'environnement et je n'avais plus envie d'en utiliser. J'ai senti que le système conventionnel était dans une impasse.

« J'AI SENTI QUE LE SYSTÈME CONVENTIONNEL ÉTAIT DANS UNE IMPASSE. »

Nous avons visité plusieurs fermes bio dans les Ardennes et rencontré un administrateur Biolait qui nous a présenté sa structure et cela nous a convaincu de franchir le pas avec eux. Les prix plus élevés en bio n'ont pas été la raison de notre passage mais ils nous ont bien sûr aidé à faire les changements nécessaires et à investir.



De gauche à droite : Guillaume Lombart, Philippe Boileau et Quentin Boileau.

Présentation de la ferme

SAU : 240 ha

- 130ha de Prairies Permanentes dont 53ha en conversion
- 45ha de Prairies Temporaires dont 20 en conversion
- 65ha de Cultures dont 31 en conversion

Cheptel :

- 40 vaches laitière Normandes
- 15 bœufs laitiers
- 40 vaches allaitantes Limousines en conversion

Main d'oeuvre :

- 3 associés (Phillipe, Quentin et Guillaume)
- 1 salariée à mi-temps (Odile BOILEAU)

Débouchés :

- Lait : Biolait
- Viande : Charal mais changement prochain pour Unebio
- Céréales : ActiveBio

QUELS CHANGEMENTS AVEZ-VOUS FAIT POUR POUVOIR PASSER EN BIO ?

PB : Les changements ont débuté quelques années avant la conversion. Nous avons d'abord arrêté la culture du maïs et du colza pour faire des prairies temporaires de luzerne et de trèfle. Ensuite nous avons commencé un changement de race de la

Prim'Holstein à la Normande par croisement. Ce changement nous a permis d'avoir des animaux plus solides, nécessitant moins d'interventions vétérinaires, plus dociles et qui permet d'allier deux débouchés : celui de la viande et celui du lait. La production laitière n'a connu qu'une baisse légère passant de 7000L/vache/an à entre 6000 et 6500 selon les années.



« [...] POUR LA PRODUCTION LAITIÈRE IL FAUT CHOISIR LA CONVERSION SIMULTANÉE [...] »

QUELS CONSEILS DONNERIEZ-VOUS À QUELQU'UN QUI VEUT SE CONVERTIR AUJOURD'HUI ?

PB : De ne pas y aller simplement pour les prix et les primes. Il faut être convaincu car cela demande de remettre son système en question et ce n'est pas simple. Ensuite, pour la production laitière il faut choisir la conversion simultanée, cela évite un certain nombre de questionnements et tout est bio au bout de 2 ans, le lait et la viande. Enfin pour l'élevage, la clé c'est d'avoir de l'herbe. Au moins 1/3 des surfaces labourables doivent être utilisées pour faire des prairies temporaires. Aujourd'hui avec les sécheresses qui se répètent, il faut avoir de l'herbe et des fourrages disponibles. La luzerne peut vous sauver la mise.

QUENTIN ET GUILLAUME VOUS VOUS ÊTES INSTALLÉS CETTE ANNÉE SUR L'EXPLOITATION, EST-CE QUE C'ÉTAIT IMPORTANT DE LE FAIRE SUR UNE FERME BIO ?

QB : Oui évidemment, je n'ai jamais aimé les produits phytosanitaires et je voyais que cela se passait bien sur l'exploitation donc j'ai eu envie d'y revenir. C'est le cas de beaucoup d'enfants d'agriculteurs bio du coin qui s'installent sur l'exploitation familiale.

GL : Oui, je trouve que le travail est beaucoup plus amusant en Bio, il y a tellement à expérimenter. Il faut tout

réfléchir et je suis toujours émerveillé de voir ce que l'on obtient sans que l'on ait eu besoin de pousser les cultures. Je trouve aussi qu'il y a plus d'échange entre les agriculteurs Bio.

QUELLES PERSPECTIVES, NOTAMMENT AVEC L'INSTALLATION DE DEUX JEUNES ?

PB : Si j'étais resté seul, j'aurais continué à un rythme beaucoup plus calme et j'aurais sûrement arrêté le lait d'ici 5 ans. Mais avec la reprise et les installations cela nous a donné beaucoup de travail pour tout remettre en état et l'activité a augmenté. Nous allons conserver le troupeau allaitant, car il est intéressant de diversifier nos sources de revenus.

QB et GL : Dans les projets futurs nous

souhaiterions investir dans un bâtiment neuf pour 50/60 vaches laitières et donc augmenter le cheptel laitier. Dans ce nouveau bâtiment nous réfléchissons à la possibilité d'installer un robot de traite. Nous souhaitons aussi mettre en place le pâturage tournant dynamique. Nous devons garder en tête que dans une dizaine d'années nous ne serons sûrement plus que deux. Nous ne devons donc pas nous lancer sur trop de projets et nous concentrer sur bien maîtriser ce que l'on fait déjà.



Propos recueillis par
Amélie LEGRAND
amelie.lengrand@biograndest.org



DU MAÏS ET DES ÉLEVEURS LAITIERS BIO...

Bio en Grand Est et Optival ont réalisé un état des lieux de la culture et de l'utilisation du maïs en élevages laitiers biologiques, dans la région Grand Est. Nous remercions les 53 producteurs qui ont pris le temps de répondre à ce questionnaire.

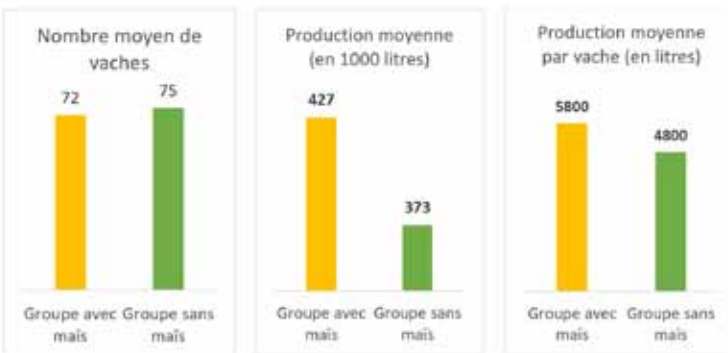
Sur ces 53 producteurs, la moitié produit aujourd'hui du maïs et 2 n'en produisent pas mais en achètent en hiver.

Plus de la moitié des répondants sont en élevage laitier pur et 30% ont un atelier bovin viande en parallèle. Six autres exploitations possèdent en plus de leur élevage laitier un élevage de volailles, ovin viande ou porcine. L'enquête laisse apparaître que les exploitations possédant un autre atelier d'élevage cultivent un peu plus de maïs que les laitiers purs (60% des éleveurs mixtes cultivent du maïs, contre 44% pour les laitiers purs).

TYPLOGIE DES EXPLOITATIONS PRODUISANT DU MAÏS :

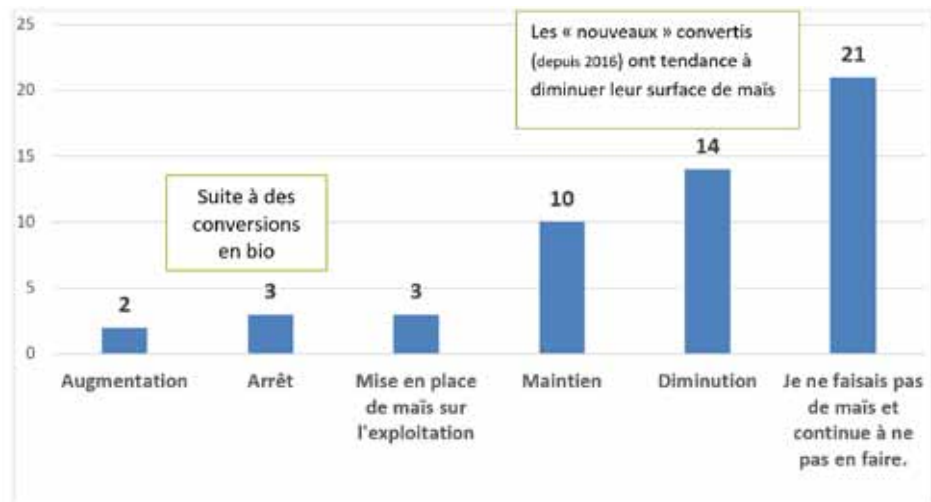
SAU : 154 ha (de 40 à 300)
 Surface en herbe : 116 ha (de 37 à 240)
 Surface de maïs : 9 ha (de 2 à 30)
 % de maïs dans la SAU : 5% (de 2 à 15)
 % de maïs dans la SFP : 8% (de 2 à 20%)

COMPARAISONS DU GROUPE DONNANT DU MAÏS ET DE CELUI N'EN DONNANT PAS.



Le maïs est distribué essentiellement en hiver (seuls 4 producteurs distribuent du maïs toute l'année), sous forme d'ensilage (50% des producteurs) ou de maïs grain / épis (50% des producteurs). Globalement, un peu plus de maïs est distribué chez les laitiers purs (4,3 kg MS / VL / j) comparé aux ateliers mixtes (3,64 kg MS / VL / j).

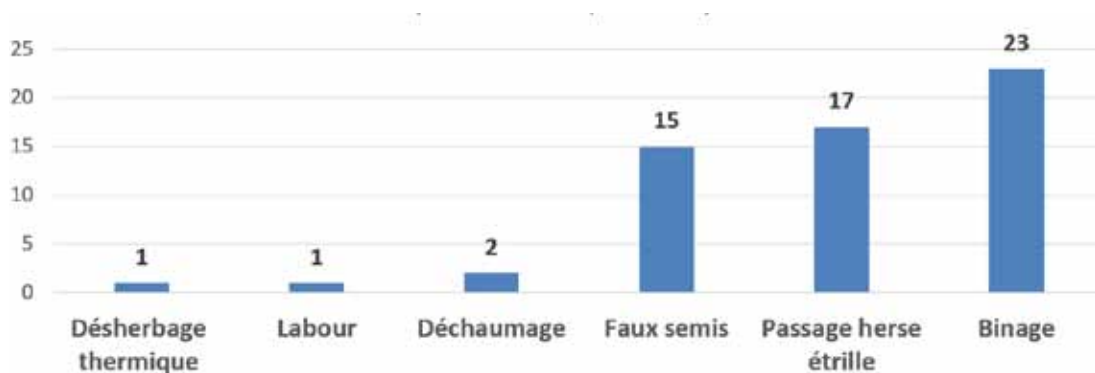
Il apparaît que les éleveurs récemment convertis (depuis 2016) ont tendance à diminuer la part de maïs cultivée et distribuée. Les principales raisons évoquées pour expliquer la diminution ou l'arrêt du maïs sont la simplification du travail, la volonté de valoriser au mieux la pâture et la difficulté technico-économique d'intégrer du maïs dans une ration et un assolement bio.



Graphique dynamique de production (nombre de répondants)

Concernant la conduite de la culture du maïs, le principal précédent est herbager : près de 70% des producteurs mettent du maïs après une prairie temporaire. Les rendements estimés sont en moyenne de 8,5 TMS / ha, mais varient de 5 à 13 TMS / ha. L'étude ne montre pas de lien significatif entre le rendement et le département ou le précédent cultural. La majorité des producteurs binent leurs maïs et près d'un quart réalise uniquement du binage. Aucun des répondants

Quelles interventions sont pratiquées sur le maïs ?
(nombre de répondants)



n'irrigue ses maïs. Côté fertilisation, plus de 80% des exploitants utilise du fumier de bovin ou du fumier de bovin composté : le recours à des farines de plumes, du digestat ou du lisier est anecdotique. L'enquête n'a pas mis en évidence de lien entre le rendement et les techniques culturales ou la fertilisation.

Enfin, les ravageurs rencontrés dans un champ de maïs bio sont les mêmes qu'en conventionnel : les agriculteurs ayant répondu au questionnaire mettent en avant les problèmes liés aux corbeaux, sangliers et taupins...

POUR RÉSUMER :

Le maintien d'une certaine sole en maïs dans un élevage bio est un atout pour équilibrer des rations herbagères déficitaires en énergie. C'est à première vue plutôt l'aspect culture qui freine les agriculteurs à maintenir des hectares en maïs lors de leur conversion. En effet, la gestion des adventices requiert une certaine technicité, mais qui n'est pas impossible!



Elise SCHEEPERS – Bio en Grand Est
Nadège VIEL – OPTIVAL

ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES SUR L'USAGE DES MATIÈRES ORGANIQUES EN AB.

Bio en Grand Est a sollicité ses adhérents au printemps afin de connaître les incidences potentielles d'une évolution réglementaire concernant l'usage des matières organiques en AB. Vos retours ont permis de consolider une position du réseau FNAB portée lors du Comité Nationale de l'Agriculture Biologique (CNAB) qui s'est tenu le 11 juillet dernier à l'INAO. Retour sur les principaux résultats du vote.

UNE ÉVOLUTION RÉGLEMENTAIRE À PARTIR DE 2021

Le guide de lecture en AB sera modifié à partir du 1er janvier 2021. En effet, le CNAB a décidé de reporter l'application de la restriction sur l'utilisation des matières organiques d'un an. Jusqu'au 31 décembre 2020, il n'y aura donc aucune exclusion d'une utilisation sur des terres en bio d'effluents issus d'élevages en systèmes caillebotis ou grille intégral. A partir du 1er juillet 2022, entreront en vigueur des sanctions sur l'usage de tous les effluents issus d'élevages cages/grilles et en caillebotis intégral.

MISE EN PLACE DE SEUILS

Au 1er janvier 2021, les effluents d'élevages exclus d'une utilisation sur des terres en bio sont ceux :

- en systèmes caillebotis ou grille intégral dépassant les seuils définis en annexe 1 de la directive 2011/92/UE ;
- en cages dépassant les seuils définis en annexe 1 de la directive 2011/92/UE.

Ces seuils sont de :

- 85 000 emplacements pour poulets ;
- 60 000 emplacements pour poules ;
- 3 000 emplacements pour porcs de production (de plus de 30 kilogrammes) ou 900 emplacements pour truies.



Julie GALL
julie.gall@biograndest.org

BRÈVES

SÉCHERESSE : DÉROGATIONS FOURRAGES SUR LE GRAND EST

Compte tenu de la sécheresse qui continue de s'accroître sur une grande partie de la France, le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation Didier Guillaume a obtenu de la part de la Commission Européenne l'autorisation de la valorisation des jachères PAC déclarées en SIE. Cette dérogation concerne les éleveurs mais aussi les céréaliers. Au total, 60 départements sont concernés en France dont 8 dans le Grand Est.

8 départements concernés

Aube, Marne, Haute-Marne, Meurthe et Moselle, Moselle, Vosges, Bas-Rhin faisaient partie du premier zonage concerné par ces mesures. Le Haut Rhin a été ajouté à la liste le 29 juillet dernier.

Solidarité entre céréaliers et éleveurs

Dans ces départements, les agriculteurs qui auront valorisé leurs jachères déclarées en tant que surfaces d'intérêt écologique (SIE) doivent adresser un courrier à leur DDT de reconnaissance de la force majeure dans un délai de 15 jours maximum après la récolte de leur jachère. Par ailleurs, au regard des conditions climatiques difficiles, le Ministre a décidé de permettre aux exploitants qui le demandent de décaler au 20 août la date de début de présence obligatoire des cultures dérobées. Elles constituent une ressource fourragère de complément de qualité.

Dans le cadre de la solidarité entre céréaliers et éleveurs, cette dérogation est aussi étendue aux non-éleveurs.

Comme cela a été fait pour la sécheresse 2018, le dispositif des calamités agricoles sera activé dès le bilan de la sécheresse 2019 connu.

Pour toute question, contacter la DDT de votre département.

SILO DE VÉZELISE (54) : UN OUTIL ADAPTÉ AU BIO

Les tonnages de collecte évoluent régulièrement et avec les dernières conversions en cours, l'année 2019 devrait voir près de 19000 tonnes transiter via PROBIOLOR. Pour la coopérative, l'investissement dans le silo à Vézelize vise à être en capacité de suivre l'évolution des tonnages bio de la région. La coopérative souhaite également améliorer sa collecte, son cœur de métier, au niveau qualitatif.

Nous étions présents à l'inauguration du site, et le résultat de ces quelques mois de travaux est impressionnant : l'ancien site de stockage de la CAL a été complètement repensé à une échelle compatible avec le travail des céréales bio. Trieur plan, trieur alvéolaire et table densimétrique neufs côtoient de vieilles cellules réhabilitées et un trieur optique d'occasion.

Cet investissement vient en complément des quatre fermes relais, stockage décentralisé chez des producteurs engagés, déjà existantes sur le territoire. Conçu pour être en appui des agriculteurs, sans remplacer les outils de stockage à la ferme, le silo de Vézelize permettra de stocker 4000 t dans un premier temps, mais une seconde tranche de 3000 t est déjà en projet.



Silo de Vézelize :
à droite, on conserve,
à gauche on innove.




Yoan MICHAUD
yoan.michaud@biograndest.org





Succès des visites des installations :
de nombreux agriculteurs,
techniciens et élus étaient présents.


UN OUTIL AUSSI POUR LE CIRCUIT COURT


La chaîne de triage sera au service des exploitations qui vendent en circuit court afin de les aider à normaliser les produits qu'ils vendent sur leur ferme ou en magasin de proximité.

 **ACHÈTE.** Porcelets Bio
Contact : Gaec
Des Trois Chenes,
Wintersbourg (57),
gaecdestroischenes57@
orange.fr ou au
06.75.04.74.08


 **VEND.** 20 ha de maïs
sur pied à ensiler
Contact : GAEC du Beau
Site, Reding (57), 06 82 82 64 39
/ 06 73 98 55 65

 **VEND.** Paille, 400
bottes carrées
Contact : GAEC du Beau
Site, Reding (57), 06 82 82 64 39
/ 06 73 98 55 65

 **VEND.** 10 génisses
montbéliardes pleines
(vêlage janvier/février) /
23 génisses à inséminer /
15 génissons d'un an.
Contact : GAEC du Beau
Site, Reding (57), 06 82 82 64 39
/ 06 73 98 55 65


 **VEND.** 2 moutons
d'Ouessant
Contact : Domaine LOEW,
Caroline et Etienne,
WESTHOFFEN (67)
03 88 50 59 19 / domaine.
loew@orange.fr


 **VEND.** Regain de
prairies naturelles
bio sur pied ou en balles
rondes selon convenance
Contact : El KLEIN Florine,
HOCHFELDEN (67), 07 60 84 45
76 / florine.klein@hotmail.com


 **VEND.** Foin bio C2,
balles carrées (200
bottes) et ronde diam.
1,40 (100 bottes)


Possibilités de livraison
Contact : EARL Ovins du
Rhin, Joffrey KINTZ, HIPSTEIN
(67), 06 14 81 00 61 /
joffreykintz@gmail.com


 **VEND.** Suite au départ
d'un associé, vend
génisses montbéliardes
gestantes terme octobre,
novembre, décembre et
génisses à inséminer.
Contact : EARL des
Colchiques, CRAINVILLIERS
(88), 06 20 37 41 46 /
christophediez@orange.fr

 **VEND.** 12 tonnes
de foin bio de
prairie permanente
(graminées+trèfle violet).
En balles rondes
Contact : LETILLOIS Jean-
Luc, VARISCOURT (02),
06.08.92.73.30


 **VEND.** Paille bio de
céréales
Contact : GUILLAUME
François, EINCHEVILLE (57),
06 07 62 02 71


 **ACHÈTE.** Bovins bio
toutes races (de
préférence allaitant) pour
engraisser
Contact : DURMOY Maxime,
Beaufort en Argonne (55),
06-18-44-22-99

 **VEND.** ~4 t environ de
seigle et 5t de méteil
(beaucoup de pois et
vesce, peu de céréales)
Contact : SCHNEIDER
Charles, Koestlach (68),
06 87 34 06 05


 **CHERCHE.** Emplacement
pour ruches bio à
proximité de luzernes
sur le point de fleurir
ou d'engrais vert type
phacélie.

Contact : BERNHARD
Fabrice, Sigolsheim (68),
06 80 14 38 24 - fabrice.
bernhard0906@orange.fr


 **VEND.** 100 balles
rondes 1.6m / 300kg
environ. Paille de tritica-
lepois bio.
Contact : SCHWEITZER
Clément, Schleithal (67),
06 71 01 95 12


 **VEND.** Environ 40 T
en balles carrées de
foin de prairies naturelles
déprimé par des moutons.
Prix de départ : 170euros
la T. Souhait de vente en
local.

Contact : MARTIN Charles,
Blévaucourt (88), 06 83 00 62 71


 **VEND.** Sur Pied -Part
sociale de luzerne
(Luzeal) - 30 ha
Contact : RANNOU Nicolas,
Betheniville (51), 06 87 10 62 00
/ rannounicolas@gmail.com

 **ÉCHANGE.** fumier contre
paille
Contact : VANDEWALLE
Frédéric, Villiers sur Suize
(52), 06 18 18 94 93 / gab52@
biochampagneardenne.org

 **ACHÈTE.** Recherche
génisses pleines
pour vêlage septembre/
novembre 2019 - si
possible de race
Montbéliardes mais
possibilité d'envisager
d'autres races
Contact : VANDEWALLE
Frédéric, Villiers sur Suize
(52), 06 18 18 94 93 / gab52@
biochampagneardenne.org

 **VEND.** 80 balles de
paille bio pressée en
bottes carrées 90x120x240,
500 kg/botte environ. Faire
offre.

Contact : HUMANN Francis,
Ernolsheim-Bruche (67), 06
15 40 44 56

 **VEND.** Elevage en sélec-
tion bio depuis plus de
25 ans ; Vds Vaches, Génisses
Prim Holstein, tout âge, toute
catégorie. Possibilité de lot.
Contact : EARL TIERGARTEN
- BREHM Pierre, BOUXWIL-
LER (67), 06.75.00.41.10 -
ferme.tiergarten@aliceadsl.fr

*Les offres que nous publions
n'engagent en rien Bio en
Grand Est, elles sont sous
l'entière responsabilité du
donneur d'ordre.
N'oubliez pas de demander le
certificat bio de votre vendeur !*

Vous êtes à la recherche ou vous avez à vendre des **fourrages bio**, des **céréales** et/ou des **animaux**, vous recherchez un **repreneur**, un **emploi**, un **stage** ? Faites le savoir sur la bourse d'échange de Bio en Grand Est !



LES RENDEZ-VOUS EN PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Zoom Technique :

Diversifier son système de maraîchage bio par de l'arboriculture et de l'élevage

Dates de formation : 10/09, 07/10

Lieux : Verneville (57), Tucquegnieux (54)

Intervenants : maraîchers - arboriculteurs - éleveurs bio

Plus d'informations :

Yoan MICHAUD / yoan.michaud@biograndest.org

Formation

Agriculture bio de conservation : mythe ou réalité ? Connaissance du sol et mise en pratique

24 sept. 2019 -

Lieux : Montagny-Sainte-Félicité (60) ou 25 sept. 2019 - Lieux : Chavignon (60)

Intervenante : Pierre Anfray, agriculteur et agronome spécialisé dans la conservation et la fertilité des sols en AB

Informations et inscriptions :

Marie AUGAGNEUR : m.augagneur@bio-hdf.fr / 07 87 32 93 41

Journée technique

Produire des légumes en agriculture biologique

24 septembre - 9 h 30 à 16 h

Lieu : Walff (67)

Plus d'informations :

camille.fonteny@biograndest.org

Formation

Accroître l'efficacité de l'irrigation agricole

25-26 novembre 2019 -14h -Lieu : Saverne

Comment et quel système physique de traitement de l'eau utiliser en irrigation pour produire plus (10 à 30%), avec moins d'eau (10 à 30%), moins d'intrants (10 à 30%) tout en améliorant le sol et réduisant les effets de ravageurs ?

Plus d'informations :

Sylvie Henry Réant : 06.22.18.71.96 – 03.88.91.23.12 – aton.atl@wanadoo.fr

Formation - Voyage d'étude en maraîchage bio en Lorraine

Thématique : Assolement et planification selon son système de vente

15 oct 2019 Visite de deux fermes en maraîchage bio et circuits courts à Amance (54) et Nantois (55)

Intervenants : Yann Doridant et Sébastien Burnel, maraîchers bio

Plus d'informations :

Lise Foucher / lise.foucher@biograndest.org / 06 12 59 22 31

LES RENDEZ-VOUS EN PRODUCTION ANIMALE

Formation

Comment s'adapter aux aléas climatiques pour alimenter son troupeau ? en co-construction avec Biolait.

2 sessions de formation. Chaque formation dure 3 jours en présence + 2 jours de cours sur une plateforme internet.

Session 1 en Moselle : Agroforesterie le 11 septembre à Tincry (57) et Pâturage/ couverts végétaux/ fertilité des sols 2 jours en octobre à Albestroff (57)

Session 2 dans les Vosges : Agroforesterie le 10 septembre à Mirecourt (88) et Pâturage/ couverts végétaux/ fertilité des sols 2 jours en octobre à Vaudéville (88)

Plus d'informations :

Elise SCHEEPERS / elise.scheepers@biograndest.org / 07 68 20 71 74

Formation

Des arbres dans les parcours des volailles bio : pourquoi ? comment ?

12 septembre 2019 - Lieu : Réchicourt le Château (57)

Intervenants : Antoine Marin, conseiller en agroforesterie et formateur à Agrooft & Dempsey Princet, conseiller en agroforesterie à Sylvaterra.

Plus d'informations :

Julia SICARD / julia.sicard@biograndest.org / 06 52 69 13 89

LES RENDEZ-VOUS SUR LA BIO EN GÉNÉRAL



Agrimax

23 au 25 oct. 2019 - Lieu : Metz (57)

Bio en Grand Est sera présent dans le cadre du Mois de La Bio sur le stand du Pôle conversion avec d'autres partenaires

LES RENDEZ-VOUS GRAND PUBLIC

16ème rendez-vous des vignerons bio d'Alsace

7 sept à Traenheim (67)

Plus d'info : www.biograndest.org

Salon Biobernai

Du 13 au 15 septembre 2019 - Lieu : Obernai (67)

Salon de l'agriculture biologique en centre Alsace. Thème 2019 : Où est l'essentiel ?

Plus d'info : www.biobernai.com

Festival de la BIO-Diversité

13 et 14 septembre à Rixheim (68) au Parc de la Commanderie

Foire Bio de Chaumont

6 oct., Lycée agricole de Chaumont - Choignes(52)

Plus de 50 exposants : alimentation bio, artisanat, eco-habitat, associations locales etc.

ENTREE GRATUITE

Contact : gab52@biochampagneardenne.org - 06 18 18 94 93

24ème Journée de découverte des goûts et saveurs des produits de l'Agriculture Biologique et Biodynamique

Dimanche 7 octobre à Waldolwisheim (près de Saverne 67)

Sur le thème de la « biodiversité du champs à l'assiette »

Plus de 40 exposants : producteurs, artisans-transformateurs, associations.

Entrée Gratuite

Contact: contact@opaba.org : Tél. 03 89 24 45 35

Festi'Bio à Docelles

les 12 et 13 octobre sur le thème "Agriculture et alimentation".

Présence de Marc Dufumier le 13 octobre pour une conférences : "50 idées reçues autour de l'agriculture et de l'alimentation".

Contact : contact-gab88@orange.fr ou 07 69 27 03 91

Salon Bio et Nature de la Fête de la Grue

20 octobre - Ferme des Grand Parts à Der Nature - Outines (51)

Plus de 30 exposants : alimentation bio, artisanat, eco-habitat, associations locales etc.

Contact : sebastien.dusoir@biograndest.org ou 03 26 64 90 29